

2.08/23

CONSEIL DE VILLE, DELEMONT, 24 avril 2023

QUESTION ECRITE

Sécurité des élèves de l'Ecole du Rhigi

Des inquiétudes ont été relevées à propos de la sécurité des enfants aux alentours de l'école enfantine du Rhigi, émanant de la maîtresse d'école et de membres de la Commission de l'écoles primaires.

Bien qu'un trottoir borde la rue des Pervenches et qu'un passage pour piétons fait face à la sortie de l'école, la proximité du kiosque du Rhigi et les nombreux automobilistes qui y stationnent de manière parfois anarchique mettent en danger la sécurité des enfants. On nous a signalé encore récemment un enterrement à la chapelle du Rhigi, au cours duquel plus d'une dizaine de véhicules était garés sur le bord de la route, cachant le passage pour piéton aux abords de l'école.

Pour mémoire encore, le trottoir en face du kiosque est interrompu au nord, et les rues adjacentes, rue Franche et rue du Progrès qui drainent les petiots provenant de ce secteur, ne possèdent pas de trottoir, ce qui augmente le risque d'accident avec de jeunes piétons.

Notre question : est-ce que le Conseil communal entend apporter une amélioration significative de la sécurité des enfants aux alentours de l'école du Rhigi, en particulier au moment des heures d'arrivée et de départ des écoliers ?

Nous remercions le Conseil communal pour sa réponse.

Pour le groupe PLR -PVL



Pierre Xavier Meury